

Réf: Dossier 320837

Avis de constitution

SOCIETE « GRACE DIVINE PHARMA »

Siège Abidjan attingué près de IDH, Lot 4329, Ilot  
454

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Mai 2024, et enregistrés à Yopougon le 30 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRACE DIVINE PHARMA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Représentation et Promotion de Médicament a usage humain, Vente de matériel médical .

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan attingué près de IDH, Lot 4329, Ilot  
454

Dirigeant(s) M GNAKOURI GREOULOU YVES ODILON  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06177 du 21/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37145/GTCA/RC/2024 du 21/06/2024

